



PRO- PAILLE

LA FORMATION AUX RÈGLES PROFESSIONNELLES

RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION PAILLE

SCM Lejeune - 28, avenue Léon Blum
31 500 Toulouse / Tél. : 09 74 74 82 30
bureau.formation@rfcp.fr
www.rfcp.fr

PLUS D'INFORMATION

SUR LE PROGRAMME DES FORMATIONS



➤ www.rfcp.fr/formation-propaille



LA FORMATION PRO-PAILLE



Elle traite des Règles Professionnelles de la Construction en Paille (CP2012), en illustrant leur pertinence par des apports théoriques très complets et des séances de mise en œuvre pratique très réalistes.

Elle est validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances et les bonnes pratiques de mise en œuvre des bottes de paille, dans des structures bois adaptées, qui sont décrites dans les Règles Professionnelles CP 2012.
- Apprendre les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Savoir communiquer et expliquer aux autres acteurs de la construction, les détails de cette technique.

OUTIL ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation Pro-Paille s'appuie sur une mallette pédagogique élaborée par des professionnels de la construction paille et de la formation. Une partie de cette mallette est remise au stagiaire en fin de formation.

Cette formation dure cinq jours et est obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs complémentaires (un concepteur et un artisan) certifiés Pro-Paille par le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP). Elle est délivrée par les organismes de formation accrédités par le RFCP sur le territoire français. Dans le cadre de la formation continue, le coût de la formation pourra donner lieu à une prise en charge.

PUBLIC CONCERNÉ

Elle s'adresse aux professionnels, mais aussi aux particuliers soucieux d'acquérir des bases solides pour leurs projets.

COMMENT PARTICIPER ?

La formation Pro-Paille est proposée tout au long de l'année dans divers organismes de formation répartis sur le territoire français. Cette formation est aussi intégrée dans plusieurs formations longues (OPEC, technicien BBC...) délivrées par des organismes de formations adhérents à la fédération écoconstruire.

Vous pouvez consulter le programme et le calendrier des formations Pro-Paille en allant sur notre site www.rfcp.fr

LES RÈGLES PROFESSIONNELLES



Rédigées par le Réseau Français de la Construction Paille, les Règles Professionnelles de la construction en paille (CP 2012) constituent le cadre de référence pour l'utilisation du matériau paille comme remplissage isolant et support d'enduit.

LA PAILLE : UN ENJEU POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

La botte de paille est un produit local, disponible, peu transformé, renouvelable et sain. Ce matériau de construction répond aux exigences de la Règlementation Thermique 2012.

La validation des Règles Professionnelles de construction en paille par la C2P (Commission Prévention Produit) montre qu'il est possible de concevoir et construire aujourd'hui des bâtiments performants dans le contexte normatif actuel.

LE RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION PAILLE

Le RFCP a été créé en 2006 suite à l'intérêt grandissant des professionnels, des particuliers et des collectivités locales pour la construction d'habitats respectueux de l'environnement sur tout leur cycle de vie.

Aujourd'hui, le RFCP s'attache à la reconnaissance de la construction paille, permet la mise en place de formations Pro-Paille, et travaille en collaboration à l'avancée de nombreux projets (rédaction de Règles Professionnelles sur l'ITE paille, atelier de réflexion sur la paille structurelle, élaboration d'un référentiel de formation paille européen, etc.).

LA FORMATION PRO-PAILLE, ENTRE 2012 ET 2014, C'EST :

- 60 formations dispensées.
- 500 personnes formées aux Règles Professionnelles de la construction en paille.
- 75 formateurs Pro-Paille sur toute la France.